AVANTAGEUX Pour nous tous AVANTAGEUX POUR MOI RAPPORT ANNUEL 2013 **Desjardins**La Fondation Coopérer pour créer l'avenir

RÉALISER UNE AMBITION ET DES RÉVES...

«La Fondation Desjardins fait de l'éducation sa priorité en misant sur le savoir pour contribuer à l'avancement de la société et au plein développement des personnes.»

Lieu de convergence des actions en éducation et en coopération du Mouvement Desjardins, la Fondation est reconnue comme l'organisme de bienfaisance qui offre le plus de bourses universitaires au Québec.

Distinctement ou en partenariat avec des organismes œuvrant en éducation, elle a permis à plus de 10 000 jeunes de réaliser leurs ambitions en accédant à des études collégiales, techniques professionnelles ou universitaires et d'obtenir leur diplôme quelle que soit leur discipline, et ce depuis plus de 40 ans.

La Fondation Desjardins gère également les grands partenariats philanthropiques du Mouvement en appuyant des fondations universitaires et hospitalières universitaires et les grandes causes humanitaires.

Elle coopère aussi au développement du bénévolat par l'octroi de prix en reconnaissance de l'engagement communautaire et bénévole de ses dirigeants, de ses employés et de ses membres.

En tant que composante du Mouvement Desjardins, la Fondation remet annuellement la totalité des revenus de placements en provenance de son Fonds de capital et l'entièreté des sommes recueillies lors de ses activités-bénéfice et de sa Campagne d'entraide Desjardins.

PARTENAIRE DES RÊVES ET DES AMBITIONS DES JEUNES



COOPÉRER POUR CRÉER L'AVENIR

MISSION

La Fondation Desjardins contribue à la prospérité durable des personnes et des collectivités par son action philanthropique en matière d'éducation, de coopération et en soutien à la réalisation de la mission du Mouvement Desjardins, notamment par l'octroi de bourses et prix en éducation et en reconnaissance du bénévolat, et par l'attribution de dons et engagements philanthropiques.

VISION

La Fondation Desjardins vise à être l'organisme philanthropique de référence au Canada en matière de soutien à l'éducation financière, coopérative et économique.

Elle est source de fierté et de mobilisation pour les dirigeants, les employés du Mouvement et les membres Desjardins.

Elle est un partenaire de choix dans la réalisation des rêves et des ambitions des jeunes et de la relève, en partenariat et en complémentarité avec les caisses et les composantes du Mouvement Desjardins.

VALEURS

Pour réaliser sa mission, la Fondation Desjardins soutient les mêmes valeurs qui caractérisent si bien le Mouvement Desjardins depuis plus d'un siècle :

L'ARGENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'intérêt de nos membres et clients est au cœur de nos actions.

L'ENGAGEMENT PERSONNEL

Une coopérative existe par l'engagement personnel de chacun.

L'ACTION DÉMOCRATIQUE

La participation est essentielle au maintien de la nature coopérative de Desjardins.

L'INTÉGRITÉ ET LA RIGUEUR

Cela exige honnêteté, objectivité, compétence et transparence ainsi que le respect des encadrements dans toutes les pratiques d'affaires et de gestion.

LA SOLIDARITÉ AVEC LE MILIEU

L'engagement de Desjardins envers les individus et les collectivités est basé sur l'entraide et la compréhension.

L'INTERCOOPÉRATION

Faire partie d'un groupe financier coopératif, c'est unir les forces de chacune de nos caisses et composantes pour être collectivement plus fort.

Le rapport annuel 2013 de la Fondation Desjardins peut aussi être consulté en ligne à desjardins.com/fondation





FAITS SAILLANTS 2013

SOUTIEN AUX JEUNES. À L'ÉDUCATION ET À l'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

- 2 744 candidatures analysées
- 573 bourses et prix octroyés
- 974 136 \$ octroyés en bourses et prix
- Don de 36 525 \$ à la Fondation Fais-un-vœu Québec, grâce à la tenue du Défi Vélo Desjardins 2013

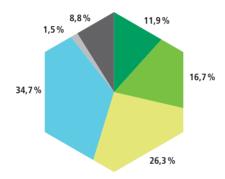
FINANCEMENT

- Campagne annuelle de financement: 2035506\$
 - Campagne de souscription réalisée auprès des caisses: 1086519\$
 - Campagne d'entraide Desjardins (somme versée au profit de la Fondation): 400 583 \$
 - Activités-bénéfice et dons: 548 404 \$ nets

FNGAGEMENTS PHILANTHROPIQUES

- Montant versé, en 2013, par le Fonds Mouvement: 2461993\$
- Engagements de près de 16.4 M\$ confirmés pour les années qui
- Secteurs: éducation, coopération, santé et causes sociales et humanitaires
- Campagne d'entraide Desiardins: plus de 2,8 M\$ en dons et engagements corporatifs, des employés, des dirigeants et des retraités, ont été amassés
 - 2400 000 \$ pour les Centraide du Québec
 - 400 000 \$ pour la Fondation Desjardins
 - 23 500 \$ pour la Croix Rouge (engagements de DGAG seulement)

ATTRIBUTION DES SOMMES REDISTRIBUÉES EN BOURSES D'ÉTUDES ET PRIX PAR SECTEUR



■ FINANCE

• 45 bourses régionales et nationales : 106 000 \$

• 3 bourses en partenariat: 10 000 \$

■ COOPÉRATION ET DÉMOCRATIE

4 bourses nationales en éducation: 16 000 \$

• 30 bourses et un don en partenariat: 147 136 \$

RELÈVE DESJARDINS

- 123 bourses régionales et nationales : 206 500 \$
- 5 bourses en partenariat avec Desjardins sécurité financière (DSF): 25 000 \$
- 12 bourses en partenariat avec Développement international Desjardins (DID):

AUTRES DISCIPLINES

- 125 bourses régionales et nationales : 212 500 \$
- 124 bourses en partenariat : 125 750 \$

■ PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

• 16 bourses en partenariat: 14 250 \$

■ PRIX FONDATION DESJARDINS – ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

• 86 prix de 1000\$:86000\$

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013

- Création du « Fonds des employés. dirigeants et retraités du Mouvement Desjardins », consacré à la lutte au décrochage scolaire
- Dépassement du cap des 500 bourses et prix octroyés annuellement
- Succès sans précédent de la Campagne d'entraide Desjardins: une augmentation de 167 % des dons et engagements récoltés, comparativement à 2012
- Solidarité et synergie à l'échelle du Mouvement Desigardins
- Activités bénéfices
 - Show de la Réussite
 - Défi Vélo Desjardins
 - Tournois de golf:
 - Santé Prestige en Beauce
 - Desjardins Capital de risque
 - Championnat de Montréal

ACTIF NET

18,2 M\$

FONDS CAPITALISÉS

17,3 M\$



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



La Fondation Desjardins a poursuivi sa lancée exceptionnelle de 2011-2012. Elle a dépassé ses objectifs et, surtout, créé un grand élan de solidarité lui permettant de réaliser des projets porteurs d'avenir pour les jeunes, la relève et les communautés d'aujourd'hui et de demain.

En effet, nous pouvons être fiers d'avoir bonifié nos programmes de bourses et établi de nouveaux partenariats avec Développement international Desjardins, Desjardins Sécurité financière et Desjardins Groupe d'assurances générales. La contribution exceptionnelle des membres des comités de la Fondation dans les régions, le succès remarquable de la Campagne d'entraide Desjardins, l'octroi à travers le Québec de 86 prix de reconnaissance pour l'engagement bénévole tout comme les nombreuses activités-bénéfice réalisées l'année durant sont autant d'initiatives à saluer chaleureusement.

Qu'il s'agisse d'un étudiant, d'un bénévole, d'un décrocheur, d'un jeune entrepreneur ou d'un chercheur universitaire, la Fondation veut contribuer, par ses bourses et prix, à bâtir leur avenir. Une autre expression concrète de la différence que Desjardins veut faire dans la vie de ses membres.

UNE MAGNIFIQUE RÉCOLTE POUR LE SOUTIEN DE LA RELÈVE

Notre campagne de financement pour l'année 2013 a dépassé son objectif, avec une récolte de plus de 2 millions de dollars. Dans le contexte économique actuel, l'atteinte d'un tel objectif est remarquable.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à cette ambitieuse campagne. Je souligne plus particulièrement le travail des membres du conseil d'administration, des gouverneurs et des employés de la Fondation. Ils se sont acquittés de leur tâche avec rigueur et une énergie de tous les instants.

Je remercie aussi les membres dévoués, dont des dirigeants et des employés de Desjardins, des comités de la Fondation dans chacune des régions du Québec et de l'Ontario.

Je remercie enfin tous nos partenaires et généreux donateurs, ainsi que les nouveaux Amis de la Fondation Desjardins. Nous vous témoignons notre plus vive reconnaissance.

Plus que jamais la Fondation Desjardins est un partenaire de choix dans la réalisation des rêves et des ambitions des jeunes et de la relève.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL **DES GOUVERNEURS**



L'ANNÉE 2013 SYNONYME D'ENGAGEMENT ET DE COOPÉRATION

Grâce aux efforts soutenus de femmes et d'hommes engagés qui croient en l'éducation et le savoir comme étant les assises d'une société, la Fondation Desiardins a pu dépasser ses objectifs et augmenter le nombre de bourses et prix attribués aux jeunes, à la relève et aux nombreux dirigeants, employés et membres Desjardins qui s'activent dans la société comme bénévoles. De fait, la Fondation a accordé 573 bourses et prix pour une somme totale de près de 1 M\$.

La Fondation Desjardins ne peut s'acquitter à elle seule de cette immense responsabilité qu'est la sélection des lauréats de bourses d'études. Je tiens donc à souligner la contribution exceptionnelle des membres des 17 comités aui se sont réunis pour identifier leurs enjeux régionaux, déterminer leurs priorités en matière de relève et procéder à la sélection de leurs boursiers lauréats. Un merci tout spécial également aux personnes qui composent les comités nationaux pour leur dynamisme et leurs expertises.

Dans le cadre de la Campagne annuelle de financement 2013, la Campagne de souscription réalisée auprès du réseau des caisses a permis de récolter, à elle seule. près de 1,1 M\$, une augmentation de 7 % par rapport à 2012. Nous avons ainsi atteint 94 % de l'objectif fixé avec un taux de participation de près de 90 % de caisses donatrices. Pour leur indéfectible engagement et appui, je tiens à remercier mes collègues gouverneurs. Je remercie également toutes les caisses donatrices pour leur généreuse contribution.

L'année 2013 aura donc été fertile tant sur le plan des réalisations que des résultats financiers et nous savons mieux que quiconque combien l'engagement de tous a permis à la Fondation Desjardins de coopérer à préparer la relève et à contribuer à la prospérité durable des personnes et des collectivités.

En cette dernière année de mandat à la présidence du conseil des gouverneurs, sachez que je suis très fier du travail accompli et de l'essor qu'a pris la Fondation Desjardins au cours des dernières années.

Je suis particulièrement reconnaissant envers mes collègues gouverneurs pour leur soutien et engagement. Je remercie les caisses et leurs dirigeants qui s'approprient de plus en plus leur Fondation. Je dédie une reconnaissance toute spéciale à madame Louise Marie Brousseau, directrice générale, et à son équipe, pour la constance des efforts déployés et leur passion pour le travail bien fait. Sans vous tous, la Fondation ne pourrait réaliser sa mission et je vous souhaite le meilleur succès possible dans vos projets futurs.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



UNE ANNÉE REMARQUABLE

Permettre aux jeunes d'accéder à des études, de réaliser leurs rêves et ambitions, encourager le bénévolat, et enfin contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de notre collectivité, voilà à quoi nous consacrons nos efforts et notre passion.

DES RÉSULTATS QUI PROFITENT À TOUS

Tel que mentionné précédemment par la présidente de la Fondation Desjardins, madame Monique F. Leroux, et le président du conseil des gouverneurs, monsieur Jean Paul Campagna, la Fondation Desjardins a dépassé ses objectifs 2013. Les résultats de la campagne de financement témoignent du succès des efforts déployés: plus de 2 M\$ ont été recueillis. Ainsi, la Campagne de souscription réalisée auprès des caisses a récolté, à elle seule, près de 1,1 M\$. Quant à la Campagne d'entraide Desjardins, elle a connu des résultats sans précédent en recueillant des dons et engagements de plus de 400 000 \$. Au chapitre des activités-bénéfice, 2013 aura aussi été riche, les sommes et les dons recueillis en événements et initiatives ont totalisé près de 550 000 \$.

Au terme d'une année bien remplie, riche de nouveaux partenariats, de rencontres fructueuses et de la confiance renouvelée de nos nombreux donateurs, je suis donc fière de vous présenter le rapport d'activités de la Fondation Desjardins.

Il ne fait nul doute que 2013 aura été une année fort active sur tous les plans et je suis très heureuse des résultats et du travail accompli. Des résultats qui profitent à tous. L'ensemble des actions réalisées, au cours de l'année, a renforcé le positionnement de la Fondation Desjardins lui donnant ainsi des ailes pour devenir l'organisme philanthropique de référence au Canada en matière de soutien à l'éducation financière, coopérative et économique.

Plusieurs savent déià que ce n'est pas sans émotion que i'ai annoncé mon départ à la retraite. Je tiens à remercier bien chaleureusement tous ceux et celles que j'ai eu l'honneur et le plaisir de côtoyer au cours des dernières années. Si j'ai tellement apprécié toutes ces années, c'est grâce à vous. À titre de directrice générale de la Fondation, j'ai pu œuvrer avec des personnes dynamiques, professionnelles et compétentes avec qui ce fut toujours un plaisir de relever de nouveaux défis. Je souhaite une belle continuité à l'ensemble de l'équipe qui assure le développement de cette formidable Fondation.

Au nom des jeunes, de la relève et de la communauté, je vous remercie très sincèrement!

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PARCE QUE CHAQUE BOURSE LES RAPPROCHE DE LEURS RÊVES

L'éducation est le moteur d'une société prospère et la Fondation Desjardins en fait sa priorité. En misant sur le savoir, elle encourage les jeunes à bâtir et à contribuer à l'avancement de notre collectivité.

Leur donner les moyens de réussir pour réaliser leurs rêves et ambitions, est ce qui nous quide et motive depuis plus de 40 ans.

Pour répondre davantage à la demande et aux besoins des jeunes dans leurs champs d'études, la Fondation a adapté et bonifié ses programmes de bourses en 2013. Elle a également conclu de nouveaux partenariats avec des fondations et développé

de nouvelles synergies avec les composantes du Mouvement Desjardins pour encourager de façon plus marquée l'entrepreneuriat, la santé, les arts, la persévérance scolaire, le leadership, la recherche, le sport et le bénévolat.

Au total, ce sont 573 bourses d'études et prix qui ont été attribués pour une somme totalisant près de 1 M\$.

De ce nombre, 48 ont été accordés dans le secteur de la **finance**, 34 dans celui de la coopération et de la démocratie, 140 pour le programme Relève

Desjardins, 249 pour le programme Autres disciplines et 16 pour encourager la persévérance scolaire. Sans oublier 86

prix en reconnaissance du bénévolat.

Je souligne tout particulièrement l'introduction de nouveaux partenariats avec Desjardins sécurité financière (DSF) pour la création de bourses en actuariat, en santé mentale et en gérontologie ainsi qu'avec Développement international Desjardins (DID), pour de nouvelles bourses accompagnées de stages internationaux.



Je tiens à saluer la contribution remarquable de tous les membres des comités régionaux. Ils ont joué un rôle très important dans l'identification des enjeux et des priorités régionales. Ils ont su faire preuve de beaucoup de riqueur et d'intégrité dans la sélection des candidats.

Cette année, ce sont plus de 2 700 candidatures qui ont été reçues et analysées par des gens dévoués. Des mécanismes de transmissions de candidatures par voie électronique ont été mis en place et des suivis personnalisés ont permis d'offrir à nos généreux collaborateurs régionaux et nationaux un appui fort apprécié.



Quelques-uns des boursiers 2013 de la Fondation entourant Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins et présidente de la Fondation, Normand Desautels, premier vice-président exécutif du Mouvement Desjardins et Louise Marie Brousseau, directrice générale de la Fondation.



Geneviève Peel Boursière de la Fondation Desjardins



RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Lancés en 2012, les Prix Fondation Desjardins-Engagement bénévole ont connu un succès intéressant. Ces prix, qui ont pour but de reconnaître l'engagement de personnes d'exception qui œuvrent bénévolement au développement du mieux-être de notre collectivité, s'adressent tout particulièrement aux dirigeants, aux employés et aux membres du Mouvement Desjardins.

Or, pour répondre davantage à la demande et devant l'appréciation de ce nouveau programme, la Fondation a décidé, en 2013, de bonifier son offre. Et parce que tant de personnes sont méritantes, 86 prix d'engagement bénévole ont été attribués. Ces prix consistent en un certificat-hommage à la personne bénévole accompagné d'un montant de 1000 \$ versé à l'organisme qu'elle appuie.

Reconnaissons que c'est toute une collectivité qui s'enrichie!

LA CAMPAGNE D'ENTRAIDE DESJARDINS

Autre succès digne de mention est sans contredit la Campagne d'entraide Desjardins 2013. Articulée auprès des employés, des dirigeants et des retraités Desjardins, la Campagne d'entraide Desjardins regroupe la campagne Centraide et celle de la Fondation Desjardins. Deux causes complémentaires, parce que faire un don à Centraide, c'est soutenir plusieurs causes. Parce que faire un don à la Fondation, c'est encourager l'éducation et contribuer à l'avancement de notre société. Voilà de bonnes raisons d'unir nos forces!

UN SUCCÈS INESPÉRÉ

Cette campagne a permis de recueillir un total de plus de 2,8 M\$ en engagements de dons aux bénéfices des Centraide, de la Croix-Rouge et de la Fondation Desjardins. De fait, en cette deuxième année, nous avons pu constater à quel point les dirigeants et les employés du Mouvement Desjardins se sont approprié leur Fondation. Des résultats remarquables en témoignent. Ce sont en effet plus de 400 000 \$ qui ont été récoltés en dons et engagements pour la Fondation Desjardins, soit une augmentation de 167 % comparativement à 2012.

Pour réaliser ce formidable objectif, nous avons eu le privilège de pouvoir compter sur le dynamisme et la généreuse disponibilité de messieurs Guy Cormier, premier vice-président, Réseau des caisses et Services aux particuliers et Jean-François Chalifoux, vice-président, Assurance pour les groupes et les entreprises du Mouvement Desjardins. Entourés d'une équipe de qualité et mobilisée, ils ont mené une campagne fort dynamique. Pour ces résultats exceptionnels, je les remercie sincèrement ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à créer cette véritable chaîne de solidarité.

En créant, grâce à la Campagne d'entraide Desjardins, le « Fonds des employés, dirigeants et retraités du Mouvement Desigrdins », la Fondation s'engage à remettre 60 % des sommes recueillies directement dans des programmes pour contrer le décrochage scolaire, et ce dès 2014. L'autre 40 % sera attribué au programme de bourses en éducation pour encourager la persévérance, notamment par des bourses d'études de niveaux professionnel, technique, collégial et universitaire.



Gabriel Laurin Boursier de la Fondation Desjardins

Caisse d'économie solidaire

PROCHE DES GENS, ENGAGÉE ET SOLIDAIRE DU MILIEU

Depuis 2012, la Fondation Desjardins assume la gestion complète du Fonds Mouvement, lequel est réservé aux activités philanthropiques institutionnelles du Mouvement Desiardins. En lien avec les orientations stratégiques du Mouvement et ses valeurs, elle a concentré ses efforts dans les secteurs suivants: l'éducation, la coopération, la santé et les grandes causes sociales et humanitaires.



Christophe Guy, directeur général de Polytechnique Montréal; Michel Patry, directeur HEC Montréal; Hélène Desmarais, Michel Patry, présidente du conseil d'administration du HEC Montréal; Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins; Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal et John Parisella, directeur exécutif de Campus Montréal.

L'éducation, fondement d'une prospérité durable, est au cœur des secteurs priorisés par le Mouvement Desjardins en matière de dons. En effet, Desjardins s'engage annuellement dans plusieurs campagnes de financement de fondations universitaires. Pour l'année 2013-2014, des engagements importants ont été conclus avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le Collège Boréal et l'Université de Sherbrooke.

Un don exceptionnel de 4.5 M\$ a aussi été annoncé aux institutions regroupées dans le cadre de la «Grande campagne de financement Campus Montréal». Cette

importante contribution permettra notamment la réalisation de projets de recherche et d'études sur le modèle coopératif dans le cadre de la formation de gestionnaires et entrepreneurs de la relève des HEC Montréal. Elle vient également soutenir les avancées technologiques et le développement de connaissances scientifiques dans le développement durable à l'École Polytechnique de Montréal.

Pour le domaine de la santé, l'engagement philanthropique de Desjardins est principalement versé aux fondation hospitalières universitaires (CHU), notamment en 2013 au CHU Ste-Justine et à l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal. Des organismes tels que Opération Enfant Soleil et Fondation des maladies mentales ont aussi reçu l'appui du Fonds Mouvement.

Au chapitre des grandes **causes humanitaires**, le Mouvement aura été plus solidaire que jamais. En effet, l'été 2013 a été marqué par des événements dévastateurs. D'abord, les inondations de Calgary en Alberta puis, quelques jours plus tard, la tragédie du Lac-Mégantic. À cela s'ajoute, en novembre, la région des Philippines qui a été durement frappée par un typhon causant de lourdes pertes humaines et matérielles. Sensibles à ces causes et désireux de témoigner de leur solidarité, le Mouvement Desjardins et ses membres ont ainsi remis à la Croix-Rouge, Division du Québec, une somme de plus de 700 000 \$ pour venir en aide aux sinistrés du Lac-Mégantic.

L'ACTION PHILANTHROPIQUE DE LA FONDATION DESJARDINS... PORTEUSE D'ESPOIR

La Fondation Desiardins s'engage activement dans les communautés et auprès de ses membres et clients. Grâce à ses dons et ses investissements philanthropiques, elle contribue à favoriser l'accès à l'éducation et à la culture, à promouvoir les valeurs coopératives, à encourager de saines habitudes de vie et à soutenir les grandes causes humanitaires.

PARTENARIATS PHILANTHROPIQUES **FONDS MOUVEMENT-2013**

Centraide

Cité Collégiale

Collège Boréal

Croix-Rouge

École nationale de théâtre du Canada

École polytechnique - Chaire en analyse de Cycle de vie

Fondation CHU Ste-Justine

Fondation de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal

Fondation de l'UQO – Université du Québec en Outaouais

Fondation de l'UOAM-Chaire de coopération Guy Bernier Fondation de l'UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Fondation de l'UQAT-Chaire en développement des petites collectivités

Fondation de l'UQTR-Université du Québec à Trois-Rivières

Fondation des maladies mentales

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Fondation les petits trésors—Hôpital Rivière-des-Prairies

Fondation Madeli-Aide

Fondation Paul Gérin-Lajoie

Forces Avenir

HFC Montréal

Manoir Ronald McDonald

Opération Enfant Soleil

Université McGill – Salle des marchés Alphonse-Desjardins



Alexandra Torrès Parent Boursière de la Fondation Desjardins

Caisse Desjardins de Montréal-Nord

Cégep de Maisonneuve

DONNER POUR SOUTENIR L'AVENIR

La capacité d'agir de la Fondation étant tributaire des dons qu'elle reçoit, elle doit sans cesse développer des initiatives pour augmenter ses sources de revenus. Cette année, elle a bonifié ses moyens d'accroître son financement.

Outre les dons personnels et collectifs, les dons planifiés, lesquels permettent de personnaliser les volontés des donateurs, ainsi que les dons d'actions constituent dorénavant de nouvelles façons de contribuer à la mission de la Fondation.

Rappelons qu'il y a plusieurs facons de faire un don planifié, soit par une police d'assurance-vie, un legs testamentaire ou un legs provenant d'un régime de retraite; par la vente de biens immobiliers ou d'actions ou par la création d'un « Fonds Héritage ».

Ainsi, les «Fonds Héritage» de la Fondation Desjardins offrent la possibilité de perpétuer dans le temps l'engagement philanthropique des grands donateurs. Ces fonds de dotation, qui requièrent un don initial minimum de 20 000 \$ et dont le capital est permanent, peuvent porter le nom du donateur ou être nommés en l'honneur d'une personne, d'une association ou d'un organisme.

Investir dans un « Fonds Héritage » de la Fondation Desjardins, c'est s'assurer de la pérennité de son engagement et de la certitude que les revenus seront utilisés pour la cause que le donateur aura choisie.

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE, LES ACTIVITÉS-BÉNÉFICE CONJOINTES

De nombreuses activités ont eu lieu en cours d'année, soit en partenariat avec d'autres organismes, des régions ou avec des composantes du Mouvement Desjardins.



Défi Vélo Desjardins

De nombreux gestionnaires et des dirigeants engagés ont accepté des présidences d'activités-bénéfice pour venir appuyer la cause de la Fondation Desjardins. Mentionnons notamment, le Défi Vélo Desjardins, qui a réuni, dans le plaisir, familles et amis d'employés de Desjardins, le 24 août 2013. Le Show de la Réussite, un spectacle-bénéfice visant à contrer le décrochage scolaire réalisé par la Fondation Arts-Études, ainsi que les tournois de golf organisés dans le cadre d'événements régionaux et tout spécialement ceux de Santé Prestige tenu par les caisses de la région de la Beauce et celui de Desjardins Capital de risque, sans oublier le Championnat de

Montréal. Aux sommes recueillies lors de ces activités-bénéfice, s'ajoutent un don de Desjardins Assurances auto, habitation et entreprise, dans le cadre de son programme « Référer pour une bonne cause » ainsi que des dons reçus par le biais du jeu coopératif Zoom Coop et l'Opération Vide-tirelire. Sans oublier les importantes contributions des composantes du Mouvement qui ont manifesté leur solidarité à l'égard de la Fondation.

En ajoutant les dons de particuliers, l'ensemble des activités-bénéfice a permis de recueillir près de 550 000 \$. Merci à tous les organisateurs et participants à ces différentes événements.



Charles-Olivier Tremblay Boursier de la Fondation Desjardins

COMMUNICATION FT RAYONNEMENT

Au cours de la dernière année, la Fondation a également consacré ses efforts pour bonifier ses outils de communication et informatiques. Elle a d'abord procédé à la refonte de son site Internet qui est désormais plus dynamique et convivial. Elle a aussi optimisé la captation des informations de ses boursiers et de ses donateurs par des moyens technologiques lui permettant ainsi une gestion complète de ses activités.

En collaboration avec les équipes de la publicité institutionnelle et des médias sociaux de la Fédération, la Fondation a pu accroître son rayonnement auprès de la clientèle jeunesse et du grand public lors de ses campagnes d'octrois de bourses et de prix. Elle a également été supportée par une campagne publicitaire (Abribus) développée pour la grande région métropolitaine. Mentionnons également la création d'un micro site accessible via le site intranet du Mouvement : le Portail D. Des outils, du matériel publicitaire, des informations sur les activités de la Fondation et des liens utiles sont maintenant regroupés sous ce site et disponibles aux gestionnaires et employés du réseau des caisses et aux communicateurs régionaux.

En terminant, nous tenons à remercier la Caisse du Complexe Desjardins pour la conception d'une exposition nommée « Parcours historique de la Fondation Desjardins 40 ans d'histoire ». Grâce à leur généreuse contribution, la Fondation est maintenant dotée d'un outil de promotion et de rayonnement exceptionnel.

OBJECTIFS 2014

REVOIR LA GOUVERNANCE

Dans le cadre des travaux sur le nouveau positionnement de la Fondation, diverses analyses et réflexions ont été effectuées. À la fin de ces exercices, il a été proposé de revoir la gouvernance de la Fondation. Ainsi, au cours de l'année 2014, le comité de gouvernance et le conseil d'administration du Mouvement se pencheront sur la possibilité d'élargir la structure et la composition du conseil d'administration de la Fondation, et ce, afin de lui permettre de bénéficier d'expertises visant à l'appuyer davantage dans ses nouvelles orientations stratégiques.

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS POUR CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Parce que la Fondation croit à l'importance des études et à la réussite des jeunes, de nouveaux partenariats seront identifiés pour contrer le décrochage scolaire. De fait, ce sont plus de 28 % des jeunes au Québec qui n'obtiennent pas de diplômes au secondaire. Pour tenter de diminuer cette statistique, le nouveau Fonds des employés, dirigeants et retraités du Mouvement Desjardins, créé par la Fondation Desjardins, sera directement dirigé vers des programmes visant à lutter contre le décrochage scolaire et ce. dès 2014.

RÉPONDRE DAVANTAGE AUX BESOINS DES JEUNES ET DE LA RELÈVE

Enfin, la Fondation souhaite répondre davantage aux besoins financiers des jeunes et les aider à prendre leur envol. Pour créer ce futur prometteur, elle souhaiterait être en mesure de remettre annuellement 2 M\$ en bourses d'études et prix dans les prochaines années.



Anne-Sophie Alain Boursière de la Fondation Desjardins

REMERCIEMENTS

Cette année, plus que jamais, je tiens à exprimer ma gratitude à l'égard de tous les membres du conseil d'administration de la Fondation, et tout particulièrement à la présidente du conseil, madame Monique F. Leroux, pour leur confiance et leur appui.

J'offre également mes remerciements aux gouverneurs et aux membres des comités régionaux pour leur indéfectible support et le rôle d'ambassadeur qu'ils ont joué dans leur milieu respectif.

J'exprime une reconnaissance toute particulière à chaque membre de mon équipe pour leur engagement et leur professionnalisme. Sans eux, sans leur adhésion aux objectifs collectifs, toutes ces réalisations n'auraient pu se réaliser et le les remercie du fond du cœur.

Au nom des milliers de jeunes qui ont bénéficié d'une bourse ou d'un prix de la Fondation Desjardins, je remercie très sincèrement nos généreux donateurs grâce à qui nous avons désormais la possibilité d'en faire plus pour nos communautés, les jeunes, leurs rêves et leurs ambitions.

MERCI À NOS GÉNÉREUX **DONATEURS!**

LES AMIS DE LA FONDATION DESJARDINS

Liste des donateurs qui ont fait un don de 500 \$ ou plus et qui nous ont autorisés à publier leur nom.

Stéphane Allaire Ivan Audet Sylvie Audet Vik Bamboukian Nicole Barrière Jocelyn Beauchesne Sylvie Béchard Gaston Bédard Richard Bégin Jean-Claude Bélair Annie Bélanger Réal Bellemare Martin Belley Pierre Belzile Christiane Bergevin Gilles Bernard Martin Bernard Yvon Bernier Marc Bertossini Stéphane Bertrand Martine Blanchard Martial Boislard Eric Boivin Claude Boucher Jean Boulanger Denise Brisebois Raymond Brodeur Johanne Brossard Jean Brosseau Louise Marie Brousseau Martin Brunelle Charles Carey Benoit Caron Jacques Chamberland Francine Champoux

André Chanleau François Chaput David Charbonneau Carole Chevalier Gregory Chrispin Jean-François Collin Guy Cormier Marie-Huguette Cormier François Coupal Bernard Couture Christian Croteau Christian Cyr Pauline D'Amboise Diane D'Amours Marielle Daudelin Denise Debien Denis Delmaire Diane Derome Danny L. Desrosiers Jacques Dignard Henri Dolino Hélène Drouin Jean Drouin Serge Dufresne Denis Duguay Alain Dumas Brigitte Dupuis Daniel Dupuis Frédéric Dussault Daniel Fontaine André Forgues Alain Fortin André Gagné

Serge Gagné

Marguerite Galipeau

Viviane Garneau Lionel Gauvin Suzanne Gendron Yves Geoffrion Svlvia Gilbert Carole Gladu Stéphane Gravel Alain Hade Daniel Hébert Alain Houle Christian C. Huberdeau Claudette Jeannotte Jean-Marc Jodoin Walter Kirner Stefan Kossak Nadia Koulibaly Linda Labbé Christian Labelle Martin Labrecque Nathalie Lachance Pierre Lacroix Denis Lafrenière Carl Laliberté Magali Lamothe Pierre Langelier André Langlois Carle Laperrière-Marinelli Nathalie Laporte Amélie Larin Chantal Larose Sylvie Larouche

Denis Leclero Nancy Lee Benoit Lefebvre Guylaine Legault Guv Lemieux Alain Leprohon Monique F. Leroux André Lesage Pierre Levasseur Robert Léveillé Nadine Longoré Martin Masson France Meloche Michel Ménard Josiane Moisan Geneviève Morel Stéphane Morency Sébastien Nadeau Sylvain Nadon Mathieu Ngo Viet Gilbert Nolasco Stéphane Pageau Luc Papineau Sylvie Paquette Michel Paradis Yvan Paradis Denis Paré Jocelyne Payette Alain Pelletier Nicole-Louise Pepin Julie Pépin Eric Petitgand Chantale Picard Denis Pinard René Poitras

Guillaume Poulin Christian Pouliot Michel Préfontaine Alain Raîche Julie Raîche Nicole Ranger André Raymond Louis Rhéaume Daniel Robitaille Michel Rov Jean Royer Jean-Pierre Sablé Salwa Salek Pierre-Olivier Samson Louise Sanscartier Michel Sévigny Alain Soucie Mathieu Staniulis Louise St-Hilaire Patricia St-Jean Sylvie St-Pierre Babin Eugène Tassé Roger Tessier Pascal Thibeault Patricia Tremblay Sylvain Tremblay Sylvie Trudeau Michel Vaillancourt Lucie Valois Yvon Vinet Martin Voyer Linda Williams

Johanne Potvin

AUTRES REMERCIEMENTS

Nathalie Larue

Jean-Guy Lavoie

Marcel Lauzon

Daniel Leclerc

- Les caisses du réseau et les composantes du Mouvement Desjardins.
- Tous les organisateurs, bénévoles, participants, donateurs et commanditaires des nombreuses activités et événements dont la Fondation Desjardins a été bénéficiaire
- La Fédération des caisses Desjardins du Québec
- Pricewaterhouse Coopers
- Fiducie Desjardins
- Desjardins Gestion internationale d'actifs



Philipe Morissette Boursier de la Fondation Desjardins

MEMBRES DU CONSEIL **D'ADMINISTRATION**



M^{me} Monique F. Leroux-Présidente Présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins



M. Denis Paré-Vice-président Président du conseil régional, Cantons-de-l'Est Vice-président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de l'Est de Sherbrooke



M^{me} Carole Chevalier – Administratrice Présidente du conseil régional, Mauricie Présidente du conseil d'administration de la Caisse Desjardins Les Estacades



M. Yvon Vinet-Secrétaire Président du conseil régional, Rive-Sud de Montréal Président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield



M. Alain Raiche-Administrateur Membre du conseil régional, Lanaudière Directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur



M. Serges Chamberland – Administrateur Président du conseil régional, Saguenay—Lac-St-Jean—Charlevoix et Côte-Nord Membre du conseil d'administration de la Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami



M. Serge Tourangeau – Administrateur Président du conseil régional, Caisses de groupes Président du conseil de la Caisse Desjardins du personnel de l'Administration et des Services publics

MEMBRES DU CONSEIL **DES GOUVERNEURS**

M. Jean Paul Campagna-Président

Membre du conseil régional, Lanaudière

M. Yvan Poulin-Vice-président

Vice-président du conseil régional, Rive-Sud de Montréal

GOUVERNEURES ET GOUVERNEURS

M^{me} Amélie Beauchesne

Vice-présidente du conseil régional, Québec-Ouest-Rive-Sud

M. Denis Beaudry

Membre du conseil régional, Ontario

M. Roger Durand

Membre du conseil régional, Cantons-de-l'Est

M. Michel Duval

Membre du conseil régional, Kamouraska—Chaudière-Appalaches

M. Pierre Gagnon

Membre du conseil régional, Mauricie

M. Tommy Guénard

Membre du conseil régional, Bas-St-Laurent et Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

Mme Brigitte Lauzon

Membre du conseil régional, Richelieu-Yamaska

Mme Micheline D. Legault

Membre du conseil régional, Ouest de Montréal

Mme Francine LeGrand

Membre du conseil régional, Est de Montréal

M. Bernard W. Morissette

Membre du conseil régional, Outaouais—Abitibi-Temiscamingue et Nord du Québec

M. Richard Nardozza

Membre du conseil régional, Caisses de groupes

M. Réjean Perron

Membre du conseil régional, Saquenay—Lac-Saint-Jean— Charlevoix et Côte-Nord

M. Michel Poulin

Membre du conseil régional, Québec-Est

M^{me} Diane Tétreault

Vice-présidente du conseil régional, Centre-du-Québec

Mme Nancy Wilson

Membre du conseil régional, Laval-Laurentides



ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2013

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	
État de l'évolution de l'actif net	
État des résultats	
État des flux de trésorerie	24
Notes afférentes aux états financiers	21



Le 18 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de **Fondation Designations**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation Desjardins qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2 Tél.: +1 418 522-7001, Télec.: +1 418 522-5663, www.pwc.com/ca/fr



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation Desjardins au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pricuaterhouse Coopers s.r.e./s.e.n.c.r.e.

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique nº A124423



Fondation Desjardins

Au 31 décembre

	Fonds de revenus	Fonds de capital	Fonds Héritage	Fonds réservé	Élimination	2013	2012
Actif	₩	⇔	⇔	s	⇔	₩	↔
Actif à court terme Trésorerie et équivalent de trésorerie Débiteurs Comptes à recevoir – interfonds Solde interfonds Oeuvres d'art, au coût Sérigraphies	691 385 151 007 12 500 106 947 8 502 3 100	190 875 24 081 45 541 -	6 909	131 353	(85 541) (106 947)	1 020 522 176 271 - 8 502 3 100	931 959 273 492 8 502 3 100
Placements à long terme (note 3)	973 441	260 497 17 000 408 17 260 905	8 092 149 457 157 549	158 853 - 158 853	(192 488) - (192 488)	1 208 395 17 149 865 18 358 260	1 217 053 15 393 062 16 610 115
Passif							
Passif à court terme Créditeurs Comptes à payer – interfonds Revenu reporté (note 4) Solde interfonds	154 993 36 927 20 000	27 500 - 106 947		21 114	(85 541)	154 993 - 20 000 -	237 444
Actif net Grevé d'affectations d'origine externe Non affectés	211 920	134 447 17 126 458 -	- 157 549 -	21 114 137 739 -	(192 488)	174 993 17 421 746 761 521	237 444 15 919 714 452 957
	761 521 973 441	17 126 458 17 260 905	157 549 157 549	137 739 158 853	(192 488)	18 183 267 18 358 260	16 372 671 16 610 115

Engagements (note 7)

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

État de l'évolution de l'actif net Exercice terminé le 31 décembre **Fondation Desjardins**

	Fonds d	Fonds de revenus	Fonc	Fonds de capital	Fonds	Fonds Héritage	Fonds	Fonds réservé	Total	tal
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	↔	\$	↔	↔	⇔	↔	\$	↔	↔	€
Solde au début de l'exercice	452 957	11 497	15 742 061	14 696 768	75 438	•	102 215	1	16 372 671	14 708 265
Excédent des produits sur les charges	308 564	441 460	1 384 397	1 060 293	82 111	60 438	35 524	102 215	1 810 596	1 664 406
Virement interfonds		1	•	(15 000)	•	15 000	•	1	'	1
Solde à la fin de l'exercice	761 521	452 957	452 957 17 126 458 15 742 061	15 742 061	157 549	75 438	137 739	102 215	75 438 137 739 102 215 18 183 267 16 372 671	16 372 671

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Exercice terminé le 31 décembre **Fondation Desjardins** État des résultats

	Fonds	Fonds de revenus	Fonds	Fonds de capital	Fonds	Fonds Héritage	Fonds	Fonds réservé	Ā	Total
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	₩.	↔	₩	↔	₩	↔	₩	\$	₩.	\$
Produits										
Revenus de placements (note 5)										
Certificats de dépôts	1 981	1	•	•	•	1	312	•	2 293	
Obligations	478 740	909 459	•		341	938	•		479 081	910 397
Fonds communs de placement	374 865	207 696	•		•		•		374 865	207 696
Activités de financement	277 230	382 545	•		•		•	146 975	277 230	529 520
Contributions	169 865	167 819	•		•		72 780		242 645	167 819
Souscriptions	•	•	1 384 397	1 060 293	81 845	59 510	•	•	1 466 242	1 119 803
	1 302 681	1 667 519	1 384 397	1 060 293	82 186	60 448	73 092	146 975	2 842 356	2 935 235
Charges										
Bourses, octrois et prix	906 499	1 013 445	•	•	•	•	37 500	15 000	943 999	1 028 445
financement	28 450	214 975	•	•	•	•	•	29 750	28 450	244 725
Autres charges	59 168	(2 361)	•		75	10	89	10	59 311	(2 341)
	994 117	1 226 059			75	10	37 568	44 760	1 031 760	1 270 829
Excédent des produits sur les charges	308 564	441 460	1 384 397 1 060 293	1 060 293	82 111	60 438	35 524	102 215	1 810 596	1 664 406

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Fondation Desjardins État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

	2013	2012
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 810 596	1 664 406
Ajustements pour :		
Gains sur disposition d'obligations	(92 060)	(532 077)
Variation réalisée et non réalisée de la juste valeur des fonds communs de placement	(291 029)	(132 603)
	1 427 507	999 726
Marietica des actifs et des accells d'availables		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation Débiteurs	97 221	(71 674)
Créditeurs	(82 451)	8 893
Revenu reporté	20 000	(13 211)
	34 770	(75 992)
Activités d'investissement		
Augmentation nette des obligations	(1 112 529)	(513 011)
Diminution (augmentation) nette des fonds communs de placement	(261 185)	149 121
	(1 373 714)	(363 890)
Augmentation de la trésorerie et équivalent de trésorerie	88 563	559 844
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	931 959	372 115
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	1 020 522	931 959

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Fondation Designations

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2013

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

Statut et nature des activités

La Fondation Designation (la Fondation), constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de distribuer des bourses d'études, des prix d'excellence, des subventions de recherche, des prix d'engagement bénévole qui comprennent des dons à des donataires reconnus. L'organisme n'est pas assujetti aux impôts sur les bénéfices.

Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilité par fonds

La Fondation comptabilise ses activités selon les quatre fonds suivants :

- Le Fonds de revenus présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution des bourses et à l'administration de la Fondation.
- Le Fonds de capital présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la constitution d'un capital aux fins de l'attribution des bourses.
- Le Fonds Héritage présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution de bourses et d'engagement philanthropique pour des causes déterminées par de grands donateurs.
- Le Fonds réservé présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution de bourses et à des projets affectés à des causes déterminées par des donateurs.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des jugements, à des estimations et à des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice.

Constatation des produits

Les apports du Fonds de revenus sont comptabilisés selon la méthode du report, c'est-à-dire que les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, alors que les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Fondation Designations Notes afférentes aux états financiers Au 31 décembre 2013

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

Principales méthodes comptables (suite) 2

Constatation des produits (suite)

Les apports du Fonds de capital, du Fonds Héritage et du Fonds réservé sont grevés d'affectations externes et sont constatés comme produits aux résultats de chacun de ces fonds conformément à la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Dans le Fonds de revenu, les revenus de placements comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêt, les gains et pertes sur disposition de placements, ainsi que les gains et pertes non réalisés sur les fonds communs de placement.

Dans le Fonds Héritage, les revenus de placements comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêt, les gains et pertes sur disposition de placements, ainsi que les gains et pertes non réalisés sur les fonds communs de placement.

Dans le Fonds réservé, les revenus de placements comprennent uniquement les revenus d'intérêt.

Les revenus de dividendes et d'intérêt sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements en obligations.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement cotés sur un marché actif.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Fondation Desigardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2013

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

Principales méthodes comptables (suite) 2

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et équivalent de trésorerie est composée de l'encaisse, des certificats de dépôts, des chèques et des autres éléments en circulation.

Évaluation des sérigraphies

Les sérigraphies sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont classés parmi les catégories d'instruments financiers selon les méthodes décrites à la note 2, « Principales méthodes comptables ».

	2013	2012
Fonds de capital	\$	\$
Obligations au coût amorti, taux variant de 2,24 % à 6,50 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2042 (en 2012 : taux variant de 2,25 % à 6,50 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2036) ayant une juste valeur de 13 393 928 \$ (13 078 524 \$ en 2012)	13 794 699	12 718 341
Fonds communs de placement, à la juste valeur	3 205 709	2 674 721
Total des placements à long terme dans le Fonds de capital	17 000 408	15 393 062

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2013

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

3 Placements à long terme (suite)

Fonds Héritage	2013	2012
	\$	\$
Obligations au coût amorti, taux variant de 2,35 % à 3,00 %, échéant en septembre 2023 ayant une juste valeur de 126 137 \$	128 231	-
Fonds communs de placement, à la juste valeur	21 226	
Total des placements à long terme dans le Fonds Héritage	149 457	-
Total des placements à long terme	17 149 865	15 393 062

4 Revenu reporté

Au 31 décembre 2013, la Fondation présente un revenu reporté de 20 000 \$ relatif à un gala bénéfice qui se déroulera en 2014.

Revenus de placements

Les revenus de placements se répartissent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Certificats de dépôts		
Revenus d'intérêts	2 293	-
	2 293	-
Obligations		
Revenus d'intérêts	387 021	378 320
Gains sur disposition	92 060	532 077
	479 081	910 397
Fonds communs de placement		
Dividendes	83 836	75 093
Variation de la juste valeur	291 029	132 603
	374 865	207 696
Total des revenus de placements	<u>856 239</u>	1 118 093

Fondation Desigardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2013

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

Crédit bancaire

La Fondation dispose d'un montant autorisé de 100 000 \$, auprès d'une partie apparentée soit une caisse Desjardins, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins et renégociable annuellement. Aux 31 décembre 2013 et 2012, le crédit bancaire est inutilisé.

Engagements

Les bourses universitaires de 2^{ième} et 3^{ième} cycle ainsi que les bonifications sont généralement versées en deux tranches durant l'année scolaire, soit une première tranche payable le 15 octobre et une seconde, le 15 février de l'année suivante. La Fondation s'est engagée à verser au cours des prochaines années des bourses totalisant 183 500 \$.

De plus, la Fondation a reçu 316 004 \$ à titre d'engagements des donateurs liés à la campagne d'entraide de 2013.

Opérations conclues avec des parties apparentées

La Fondation est apparentée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) du fait que les membres de son conseil d'administration siègent également au conseil d'administration de la FCDQ. La FCDQ fait partie des entités du Mouvement des caisses Desjardins.

Les opérations et les soldes à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

		2013			2012	
	Caisses Desjardins \$	Autres apparentés ⁽¹⁾ \$	Total \$	Caisses Desjardins \$	Autres apparentés ⁽¹⁾ \$	Total \$
État des résultats						
Revenus de placements Certificats de dépôts	2 293	-	2 293	-	-	-
Contributions	-	58 016	58 016	22 000	89 764	111 764
Souscriptions	1 086 025	109 701	1 195 726	1 016 586	15 000	1 031 586
Autres charges	947	2 315	3 262	2 972	33 182	36 154
Bilan						
Trésorerie et équivalent de trésorerie	961 835	58 687	1 020 522	929 860	2 099	931 959
Débiteurs	38 415	17 016	55 431	114 251	11 300	125 551
Créditeurs	-	-	-	=	33 182	33 182
Revenu reporté	-	20 000	20 000	-	-	

⁽¹⁾ Les autres apparentés comprennent : Desjardins Capital de risque inc., Desjardins Gestion d'actifs inc., Desjardins Groupe d'assurances générales inc., Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance vie, Fiducie Desjardins inc., Valeurs mobilières Desjardins inc., Fédération des caisses Desjardins du Québec, ainsi qu'un membre de la haute direction du Mouvement des caisses Desjardins.

Fondation Designations Notes afférentes aux états financiers Au 31 décembre 2013

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

Opérations conclues avec des parties apparentées (suite)

La Fondation bénéficie du soutien de la FCDQ qui a assumé la totalité de ses frais d'administration pour les exercices financiers 2013 et 2012 et se détaillent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Frais payés par le programme CoopMoi de la FCDQ ⁽¹⁾ Autres frais payés par la FCDQ	1 303 040 460 340	1 609 484 418 101
Apport de la FCDQ	1 763 380	2 027 585

(1) Le programme Coopmoi regroupe les initiatives visant à mettre de l'avant la distinction coopérative de Desjardins. La Fondation fait partie prenante du volet éducation de ce programme.

Ces frais d'administration comprennent des frais que la Fondation Desjardins assume pour des fins qui ne sont pas directement liées à ses activités pour un total de 327 502 \$ (135 180 \$ pour 2012). Ces frais sont liés à la gestion des partenariats philantropiques (dons institutionnels) du Mouvement Desjardins, ainsi que la coordination des activités de la Campagne d'entraide Desjardins.

La gestion du portefeuille de placement de la Fondation est confiée à une entité du Mouvement des caisses Desiardins.

Les opérations comptables entre parties apparentées de l'exercice ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

9 Gestion des risques financiers

La Fondation, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques financiers dont les risques de liquidité, de crédit et de marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La Fondation est exposée à ce risque uniquement à l'égard de ses créditeurs. Elle gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Fondation Designations Notes afférentes aux états financiers Au 31 décembre 2013

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

9 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs et aux placements. La Fondation s'est dotée d'une politique de placement dont l'objectif est de maximiser les revenus de placements à l'intérieur de limites définies en appliquant des processus de gestion et de contrôle des risques.

Des contrôles et des mécanismes d'information sont mis en place, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas violation de la politique de placement.

La Fondation investit dans des actifs financiers dont la cote a été établie soit par Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Service (DBRS). En règle générale, plus la cote de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respecte ses obligations. Si plusieurs cotes de crédit sont disponibles, la cote de crédit la plus faible est choisie et convertie sous le format Standard & Poor's.

Les pourcentages des titres obligataires par cote de crédit se répartissent comme suit :

Cote de crédit	Pourcentage des titres obligataires au 31 décembre 2013	Pourcentage des titres obligataires au 31 décembre 2012
AAA	16,9	16,9
AA+	13,1	10,3
AA-	33,6	40,6
A+	36,4	32,2
Total	100,0	100,0

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre en raison de ses activités de placement.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2013

Fondation Designations

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

9 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt compte tenu de ses placements en obligations. Ces instruments financiers à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur.

La valeur comptable des obligations, par échéance contractuelle, ainsi que le taux d'intérêt effectif moyen pondéré s'établissent comme suit :

Échéance de 1 an à moins de 5 ans Échéance de 5 ans à moins de 10 ans Échéance de 10 ans et plus

2013 2012 % \$ % 2 581 917 2,42 2 513 920 2.95 6 681 049 3,16 6 057 366 3,38 4 147 055 4 659 964 5,77 5,97 13 922 930 12 718 341

Total

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs de placement cotés sur un marché actif.

Risque de change

La Fondation n'est pas exposée à ce risque, puisque la totalité de ses opérations sont libellées en devise canadienne.

Fondation Desjardins 1, complexe Desjardins, case postale 7, succursale Desjardins Montréal (Québec) H5B 1B2

Téléphone: 514 281-7171 Sans frais: 1 800 443-8611 Télécopieur: 514 281-2391

Courriel: fondation.desjardins@desjardins.com Site Internet: desjardins.com/fondation



Jennifer Hains Boursière 2013 de la Fondation Desjardins

Étudiante au doctorat en psychologie Université du Québec à Chicoutimi

«Cette bourse d'études constitue plus qu'un apport financier, elle vient aussi me confirmer que certaines personnes croient en mon projet et jugent bon de souligner la détermination dont j'ai fait preuve au cours de toutes ces années d'études. Cette marque d'encouragement me fait chaud au cœur et boucle merveilleusement bien ce long parcours académique. En mon nom et au nom de tous ceux qui ont pu bénéficier du soutien de VOTRE Fondation Desjardins, merci infiniment et au plaisir de pouvoir redonner à mon tour dans un futur proche.»



Coopérer pour créer l'avenir







